



## LE PRÉSIDENT EN DISTANCIEL

Par Natacha Polony

**P**eut-on faire plus plat, plus insipide, plus à côté de la plaque ? L'entretien accordé par Emmanuel Macron depuis Nouméa devait remplir un triple objectif : clore la période de cent jours d'« apaisement » promise après la désastreuse séquence du passage en force de la réforme des retraites ; justifier un remaniement parfaitement inintéressant ; donner sa vision de ces quelques jours d'émeutes et de pillages qui ont traumatisé de nombreux Français. Strike inversé, si l'on ose dire : le président aura réussi à éviter magistralement les trois quilles.

**Puisqu'il n'y a pas eu apaisement mais poussière sous le tapis,** et puisque la colère exprimée face au déni de démocratie dont l'exécutif s'est rendu coupable n'a pas disparu mais a été éclipsée par une autre, plus nihiliste et plus brutale, il était difficile pour Emmanuel Macron de tenter autre chose que l'escamotage en règle. Il faut reconnaître que le dispositif choisi pour cette interview était pour le moins métaphorique : un président plus que jamais « en distanciel »... De même, pour ce qui est du remaniement, on se doutait qu'il serait difficile d'habiller le vide. En n'opérant pas même une tentative, le président aura au moins eu la décence de ne pas prendre les citoyens pour des jambons.

Mais alors, pourquoi cet épisode pathétique du supplice infligé à ses ministres, dont la première conséquence fut de paralyser pendant deux mois l'ensemble des ministères ? Pure perversité ? Il en fallait une dose pour remplacer Jean-Michel Blanquer par son contraire exact, prouvant ainsi une absence totale de colonne vertébrale sur des sujets aussi essentiels que l'éducation et la laïcité. Cette fois, on aura noté une longue envolée sur les réformes déjà lancées, présence au collège de 8 heures à 18 heures, remplacement des professeurs absents... Heureux Gabriel Attal : il n'aura qu'à inspecter les travaux finis ! D'autant que l'école va si bien... ces quelques ajustements devraient suffire...

**Mais il faut bien avouer que c'est avec le retour sur les émeutes que le président s'est surpassé.** « L'ordre, l'ordre, l'ordre. » Ceux qui espéraient un diagnostic mêlant intelligence et lucidité, affrontant avec courage les questions d'intégration, de délitement de la communauté nationale, de violences, d'immigration, de haine des institutions, et même, employons les mots qui fâchent, de « décivilisation » et de régression clanique (selon la fine analyse de Ruben Rabinovitch sur le site de *Marianne*), seront restés sur leur faim.

De mobilisation générale, il n'y aura pas. D'élan pour refonder un modèle français qui soit à la fois exigence de justice et promesse d'émancipation, il n'en sera pas question. On va se contenter de rassurer les bonnes gens en leur expliquant que quatre jours d'émeutes et de pillages, ça n'est finalement pas grand-chose et qu'il suffisait de brandir l'ordre et le retour de l'autorité pour que, par la puissance performative du verbe présidentiel, les pillards soient touchés par la grâce et que la paix revienne sur la France.

**Emmanuel Macron a-t-il conscience qu'un prestidigitateur ne deviendra jamais un homme d'État ?** Que la puissance des interventions télévisées du général de Gaulle ne tenait pas à son air pénétré ou à la perfection grammaticale de ses sentences mais à leur capacité à agir sur le réel ? Quand de Gaulle évoque l'indépendance de la France, c'est parce qu'il la met en œuvre. Quand de Gaulle enjoint aux appelés du contingent de faire échouer le putsch des généraux en restant fidèles à la République, ils le font. Depuis plus de trente ans, le verbe présidentiel est

**DEPUIS TRENTE ANS, LE VERBE PRÉSIDENTIEL EST CREUX. L'AUTORITÉ NE SE DÉCRÈTE PAS. ELLE NAÎT DU SENTIMENT QUE CELUI QUI EXERCE L'AUTORITÉ EST LÉGITIME.**

creux. Quand Emmanuel Macron ou, avant lui, Nicolas Sarkozy parlent d'autorité, ils font subir à un violon un outrage immérité. Rien de plus. Parce que l'autorité ne se décrète pas. Elle naît du sentiment que celui qui exerce l'autorité est légitime. Et cette légitimité n'existe pas quand le représentant des institutions est perçu comme le représentant d'un clan adverse par des gens qui ne se sentent pas appartenir à la République et qui n'en reconnaissent pas les règles. Mais elle n'existe pas non plus quand rien, dans l'organisation

sociale, ne donne un soupçon de réalité à la reconnaissance du mérite et à l'application de la deuxième phrase de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « *Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.* »

De même, quand Emmanuel Macron parle d'indépendance et de souveraineté, le violon en reprend un coup. Parce que, pendant ce temps, le système qu'il se garde de remettre en cause fait subir à l'agriculture française ce qu'il a fait subir il y a trente ans à l'industrie. Un exemple ? L'accord de libre-échange entre l'UE et la Nouvelle-Zélande, qui entre en vigueur sans la moindre protestation de la France et permettra d'importer davantage de mouton néo-zélandais dit « frais » alors qu'il a été traité à l'azote liquide pour supporter une navigation de dix à douze semaines. Un autre exemple ? Pour soutenir l'économie ukrainienne, l'UE vient de supprimer les droits de douane sur le poulet industriel venu d'Ukraine, ruinant ainsi toute la filière label Rouge française. Évidemment, ce ne sont pas Total, LVMH ou BNP Paribas qui trinquent. Le gouvernement français ne laisserait pas passer. Mais des petits éleveurs... C'est du menu fretin. Un président en distanciel n'a aucun risque de les remarquer. ■